

**DEL2024-082**



**MAIRIE DE PEYMEINADE**

**EXTRAIT**  
**du registre des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 25 septembre 2024**  
**19H30**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	28

**OBJET : Cinéma itinérant - Renouvellement de la convention avec le cinéma la Strada et le Comité des fêtes**

Le Conseil Municipal de la commune de Peymeinade, dûment convoqué le 18 septembre 2024, s'est réuni le mercredi 25 septembre 2024 à 19 heures 30 en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE, Maire.

**PRÉSENTS :** M. Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE - Mme Catherine SEGUIN - M. Marc BAZALGETTE - Mme Catherine LE ROLLE - M. Michel DISSAUX - Mme Aleth CORCIN - M. Pierre FAURET - Mme Andrée MARCKERT - M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Evelyne HIRELLE - M. Christian PERTICI - M. Gilles CHIAPELLI - M. Emmanuel REDA - M. Christian LEBEGUE - Mme Odile DESPLANQUES - Mme Patricia DI SANTO - M. Eric VIDAL - M. Didier MOUTTÉ - Mme Audrey MOUTTÉ.

**ABSENTS EXCUSES SANS POUVOIR :** M. Yann GAMAIN.

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR :** Mme Huguette LACROIX - M. Jean-Michel BATESTI - Mme Fabienne WALLON - Mme Nathalie SAGOLS - M. Pierre-François DERACHE - Mme Laetitia INNOCENTI - Mme Clarisse PIERRE - Mme Sophie PERCHERON - M. Joseph MATTIOLI.

**POUVOIRS DE :** Mme Huguette LACROIX à Mme Aleth CORCIN - Jean-Michel BATESTI à Mme Catherine SEGUIN - Mme Fabienne WALLON à M. Gilles CHIAPELLI - Mme Nathalie SAGOLS à M. Pierre FAURET - M. Pierre-François DERACHE à Mme Catherine LE ROLLE - Mme Laetitia INNOCENTI à M. Jean-Luc FRANÇOIS - Mme Clarisse PIERRE à M. Michel DISSAUX - Mme Sophie PERCHERON à Mme Patricia DI SANTO - M. Joseph MATTIOLI à M. Eric VIDAL.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Catherine LE ROLLE.

**DOMAINE / THEME : CULTURE**

**RAPPORTEUR : Aleth CORCIN**

**SYNTHESE**

Soucieuse de développer les pratiques culturelles des habitants et de permettre l'accès à la culture pour tous, la Commune accueille le cinéma itinérant tout au long de l'année dans ses espaces municipaux.

Cette action s'inscrit dans le programme porté par le Département des Alpes Maritimes afin de proposer une offre cinématographique dans les communes du haut et du moyen pays.

Dans ce cadre, une convention tripartite a été signée en octobre 2021, pour une période de trois ans, entre le cinéma la Strada, le Comité des fêtes et la Commune afin d'organiser 52 séances de cinéma à Peymeinade. La Commune met ainsi à disposition gracieusement la salle des fêtes d'octobre à juin et la pinède Daudet pour le cinéma de plein air durant la période estivale.

Cette convention arrivant à échéance, il convient de la renouveler.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention avec le cinéma La Strada et le Comité des Fêtes pour l'organisation de 52 séances de cinéma par an à Peymeinade, pour la période 2024-2027.

**Vu** le programme de soutien du Département au cinéma itinérant pour les communes du haut et du moyen pays des Alpes-Maritimes ;

**Vu** la convention votée en Commission Permanente du Conseil Départemental le 12 février 2024 et signée par les parties concernées le 24 avril 2024 ;

**Vu** la volonté de donner l'accès à la culture pour tous les Peymeinadois ;

**Vu** le projet de convention entre l'exploitant, l'association et la Commune pour l'organisation de 52 séances de cinéma par an à Peymeinade, pour la période 2024-2027.

**Madame Aleth CORCIN expose au Conseil Municipal :**

**Considérant** que l'équipe municipale est soucieuse de développer les pratiques culturelles des habitants et de permettre l'accès à la culture pour tous ;

**Considérant** que le Département des Alpes-Maritimes développe un programme de soutien au cinéma itinérant pour les communes du haut et du moyen pays des Alpes-Maritimes, dont Peymeinade bénéficie ;

**Considérant** que le cinéma itinérant permet aux habitants de bénéficier d'une offre cinématographique sur le territoire communal ;

**Considérant** que la Commune met gracieusement à disposition du cinéma itinérant des espaces municipaux, à savoir la salle des fêtes d'octobre à juin et la pinède Daudet pour le cinéma de plein air durant la période estivale ;

**Considérant** que la gestion des séances hebdomadaires (accueil et aide à l'installation du technicien, gestion de la billetterie) est déléguée au Comité des Fêtes ;

**Considérant** qu'il convient de définir les modalités d'organisation de ces séances de cinéma entre le cinéma La Strada, l'association le Comité des Fêtes et la Commune par l'établissement d'une convention tripartite ;

**Considérant** que la convention conclue en octobre 2021, pour une période de trois ans, arrive à échéance et qu'il convient de la renouveler.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de convention avec le cinéma La Strada et le Comité des Fêtes pour l'organisation de 52 séances de cinéma par an à Peymeinade, pour la période 2024-2027, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** le projet de convention avec le cinéma La Strada et le Comité des Fêtes pour l'organisation de 52 séances de cinéma par an à Peymeinade, pour la période 2024-2027, tel qu'annexé à la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout autre document s'y rapportant.

**VOTE : UNANIMITE**

Peymeinade, le 25 septembre 2024

Le Maire,  
Philippe SAINTE-ROSE FANCHINE

La Secrétaire de séance,  
Catherine LE ROLLE

